

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

Association Romande Technique Organisation Spectacle



artos

au service des professionnels
de la scène romande

artos est une association à but non lucratif créée en juillet 1996 ; artos a pour mission de développer un esprit de collaboration et d'échange au sein des associations et des institutions culturelles ; offrir un service d'information concernant l'ensemble des activités artistiques et techniques ; développer tout autre secteur pouvant faciliter la circulation des personnes, du matériel, de la formation et des connaissances liées au spectacle.

SOMMAIRE



I. QUELQUES CHIFFRES	4
II. EDITORIAL	5
III. FORMATIONS	6
IV. INFORMATION	14
V. FINANCES	16
VI. COLLABORATEURS	23
VII. IMPRESSUM	28

I. QUELQUES CHIFFRES

En **2013**, il y a eu **24 jours de formations courtes**
à Lausanne, Genève, Martigny
108 périodes
80 participants

8ème session du Diplôme de gestion culturelle
à l'EPFL/Unil
de 2013 à 2015
14 jours de cours en 2013
26 participants

40 apprentis techniscénistes
34 jours de cours interentreprises
6 domaines de compétence

32 candidats au Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle :
18 candidats alémaniques ; 14 candidats romands
32 techniciens ont reçu le brevet

607 ouvrages référencés à la Bibliothèque
80 achetés
24 mémoires de Brevet fédéral
63 mémoires du Diplôme de gestion culturelle

228 offres d'emplois publiées sur le site www.artos-net.ch
+ 11% (205) par rapport à 2012
L'administration est le secteur le plus concerné

1000 destinataires à la liste de diffusion

ErgoRama
21 institutions appliquent cette solution
1 nouveau lieu (Fondation Béjart Ballet)

artos est animé par
7 membres du Comité
3 permanents au bureau
28 chargés de cours
9 commissions

artos est soutenu par 177 membres
7 cantons
19 villes

17 ans qu'artos est au service des professionnels de la scène romande

II. EDITORIAL

2013 aura été une période de transitions multiples.

Suite au départ à la retraite de Claude Farine - qu'il convient de remercier de ses fructueuses années au service des professionnels de la scène culturelle romande -, Isabelle Vuong, nommée pour le remplacer, assumera ses fonctions jusqu'au mois de mai. Dès lors, le Comité confie le bureau d'*artós* à un nouveau secrétaire général, Thomas Jäggi, secondé par une administratrice, Dominique Massard.

Dès le mois de juin, ce duo s'efforce - avec succès - d'orchestrer et de maintenir les activités d'*artós* dans ses domaines de prédilection : la **formation** et **l'information**. De son côté, le comité, passablement sollicité vu la période de transitions, n'a de cesse de rester le plus efficace possible afin de soutenir le bureau.

En fin d'année, il confie la gestion d'*artós* à un comité exécutif composé de deux de ses membres et d'un membre fondateur. Ce triumvirat provisoire a trois objectifs : définir la politique générale, seconder le bureau dans les décisions d'importance et proposer un comité représentatif de toutes les tendances d'*artós* pour l'assemblée générale de 2015.

Le volume de travail qu'exige le suivi de la formation CFC atteint des proportions considérables et occupe un plein temps. A ce jour, si *artós* veut maintenir ses prestations, une augmentation de ses ressources en personnel s'avère cruciale. De ce fait, accroître les revenus d'*artós* devient un réel défi : il se traduit par l'introduction d'une cotisation pour « personne morale » sollicitant les institutions et non seulement les membres individuels. En dépit des rousis et tangages de 2013, *artós* poursuit et maintient le cap de ses activités. Le comité remercie ici toutes les personnes qui s'y engagent avec rigueur et passion.

Le comité exécutif :
(depuis décembre 2013)

Georges Caille

Florence Favrod

Antoine Friderici

III. FORMATIONS

La filière techniscéniste prend sa place

Le nombre de candidats désireux d'entamer cette nouvelle formation conduisant à un certificat fédéral de capacité (CFC), incite *artos* à lancer sa première volée avec **12 apprentis, en août 2011**.

Le nombre d'entreprises formatrices est en constante augmentation : en 2013, elles offrent **quarante places** à des apprentis très motivés. Cependant, ceci demeure insuffisant; les demandes affluent sans cesse. La Suisse romande a chargé le canton de Vaud de l'enseignement à l'école professionnelle ; celui-ci l'a confié à La Manufacture HETSR pour créer des synergies entre les formations artistiques et techniques dans le cadre des filières académiques et professionnelles. En l'absence d'offre extérieure, *artos* met sur pied **sept cours interentreprises** répartis sur les trois premières années de cette formation, soit un total de **38 jours de cours**. Deux à quatre spécialistes encadrent les apprentis à chaque session.

Aspects financiers

L'enseignement professionnel et la procédure de qualification menant au CFC sont financés par le canton de Vaud. Les cours interentreprises sont cofinancés par les **entreprises formatrices**, la **Confédération** et les **Cantons** selon des systèmes de rémunération spécifiques.

Les **supports de cours** pour l'enseignement professionnel doivent être créés de toutes pièces. Les **coûts de production** sont à la charge d'*artos* pour la Suisse romande. Un projet d'édition est en cours sur la base des documents conçus - quasi bénévolement - par les enseignants.

La surveillance de la qualité de la formation est à la charge des Cantons, mais leur contribution aux frais des délégués professionnels est insuffisante ; *artos* complète le salaire de ces délégués.

La **participation aux commissions** tant nationales que régionales n'est pas rétribuée : elle dépend de la forte motivation des participants pour le développement de la formation de techniscéniste.

Les objectifs futurs

Après la reconnaissance de ce nouveau métier par la Confédération et les Cantons, nous sollicitons l'adhésion pleine et entière des professionnels romands : **leur soutien financier et leur participation est indispensable** au développement de cette formation qui veut répondre aux besoins spécifiques des professionnels de demain.

Arsenic, Lausanne



CFC de techniscéniste

11 apprentis ont terminé leur 2^{ème} année de formation et entamé leur 3^{ème} année.

18 apprentis ont terminé leur 1^{ère} année de formation et entamé leur 2^{ème} année.

10 apprentis ont débuté leur formation, rejoints par un apprenti de la volée précédente.

Soit 40 apprentis répartis entre 18 lieux de représentation et 15 entreprises fournissant des services destinés à des manifestations. Tous suivent l'enseignement professionnel à La Manufacture HETSR de Lausanne. A ce jour, seul le **canton du Jura** ne forme pas encore d'apprenti.

Cinq cours interentreprises ont été organisés par *artos* dans les domaines techniques suivants :

- Montage, réglage et exploitation du matériel d'éclairage (6 jours) ;
- Montage, réglage et exploitation du matériel de sonorisation (6 jours) ;
- Montage, démontage et exploitation des équipements de scène (2 x 6 jours) ;
- Enregistrement, transmission et projection du matériel vidéo (6 jours) ;
- Traitement, gestion et transmission de médias (4 jours).

Deux autres cours spécifiques sont en préparation :

- Évaluation et mise en oeuvre des effets spéciaux (4 jours);
- Évaluation et application de la technique de sécurité (6 jours).

Lieux des cours

- Arc en Scènes, La Chaux-de-Fonds : éclairage
- L'Usine à Gaz, Nyon : sonorisation
- ProScène, Marly : scène (1^{er} cours)
- Beausobre, Morges : scène (1^{er} cours)
- BackSound, Lausanne : scène (2^{ème} cours)
- Théâtre de Carouge : scène (2^{ème} cours)
- Théâtre de Carouge : cours médias
- Bâtiment des Forces Motrices, Genève : cours vidéo



Les coûts des cours interentreprises

Nous remercions chaleureusement tous ces partenaires pour leur contribution au maintien des coûts de ces cours dans des limites raisonnables. Malheureusement, même avec ces soutiens, les coûts restent encore en dessus de la moyenne nationale.

Ces cours représentent un budget d'environ CHF 150'000 pour les 552 jours de cours dont en bénéficié les 32 apprentis des volées 2011 et 2012 (v11 et v12). La gestion de cette activité représente un travail considérable.

Le petit nombre d'apprentis et la complexité de la matière enseignée justifient un coût journalier par élève d'environ CHF 270.-.

Sur ce montant, la Confédération verse un forfait journalier de CHF 40.- par apprenti, soit CHF 22'080.- pour 2013.

Certains cantons (Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève) versent un complément par le biais de fondations cantonales (le montant varie d'un canton à l'autre) ; nous avons reçu CHF 99'810.60. Le solde est à la charge des entreprises formatrices.

Actualité du Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle en 2013

Sur les **dix-neuf techniciens** qui ont suivi la formation dans sa forme actuelle, cinq ne l'ont pas encore terminée. Une date-butoir à fin 2015 a été fixée, d'entente avec la Confédération. La raison invoquée : bien souvent, l'ultime tâche demeure le mémoire à écrire. Le futur breveté devra rédiger une trentaine de pages sur un sujet en lien avec son activité technique.

Trois soutenances ont eu lieu entre **mai** et **juin 2013** dans les locaux d'*artos*, au cours desquelles **16 professionnels** ont défendu leur mémoire. Dans ce cadre, un Président accompagné d'un expert du milieu culturel écoute les intervenants (accompagnés par un professionnel du même corps de métier). **Les sujets sont variés** : du thème «*Vol au théâtre*» aux questions d'«*Accroches et levages*» en passant par le «*Guide de sonorisation simple*». Quelques-uns doivent revoir leur texte et y travaillent actuellement. D'autres n'ont pas encore déposé leur mémoire. A ce jour, **14 techniciens** ont d'ores et déjà reçu leur précieux diplôme, qui leur permettra de valoriser cette formation continue auprès de leur employeur ; par exemple, solliciter un avancement avec des responsabilités.

Ont obtenu leur brevet en 2013 :

Carmen **Bender**, Sandy **Crittin**, Emmanuel **Ducret**, Sébastien **Graz**, Barthélémy **Mc Cauley**, Sébastien **Milesi**, Faustine **de Montmollin**, Clément **Moraz Reber**, Matthieu **Obrist**, Terence **Prout**, Célien **Roduit**, Soizic **Rossier**, Daniel **Schwab** et Nils **Widmer**.

Sous le regard avisé des Présidents d'audience :

Michel Beuchat, Bruno Boyer, Eric Gasser, Stéphane Gattoni

Et des experts :

Guy Braconne, Nicolas Bridel, Gaël Chapuis, Joël Christen, Bernard Colomb, Alexandre Forissier, Thomas Jäggi, Thierry Kaltenrieder, Stéphane Kroug, Sylvain Laramée, Andrea Luzi, Gilbert Maire, Jean-Philippe Roy, Laurent Sandoz, François-Xavier Thien, Philippe Warrand.

Et avec le soutien des accompagnants :

Elvira Andrei, Philippe Bégneu, Michel Beuchat, Vincent Boehler, José Bousaz, Alexandre Defayes, Stephan Dumartheray, Eric Gasser, Stéphane Kroug, Antoine Marchon, Daniel Nicolet, Vincent Olivieri, Jean-Pierre Potvliege, François Saint-Cyr, Claude-Alain Udry, Nathanaël Uldry.



La révision du brevet

Le groupe de travail composé par Sivano Kaeppli, Laurent Sandoz, Thomas Schärer, Michel Beuchat et Thomas Jäggi (soutenu par M. Leu, délégué du SEFRI) a synthétisé les propositions faites lors des ateliers de réflexion. Dans le but d'intégrer le brevet révisé dans la filière de formation professionnelle helvétique, le groupe de travail propose la démarche suivante :

1. Le **CFC de techniscéniste** représente le niveau de compétence sur lequel s'appuie le brevet. Une pratique professionnelle de techniscéniste d'au moins **trois ans** est nécessaire avant de pouvoir se présenter à l'examen conduisant au brevet. Ce niveau de compétence pourra être certifié par une procédure de validation des acquis après l'examen des premiers apprentis (probablement dès 2016).

2. Le **brevet fédéral** attestera de compétences techniques complètes et actuelles dans un domaine de spécialisation. Il attestera aussi de compétences de conduite de groupes et de projets. Enfin, il attestera d'une bonne maîtrise des questions de sécurité, sur la base des compétences transversales, définies par le plan de formation des techniscénistes avec CFC. Le brevet fédéral sera la **certification technique la plus élevée de Suisse dans le domaine du spectacle**, afin d'obtenir des équivalences européennes. Ce brevet portera un nom générique (encore à déterminer) **avec mention d'une spécialisation** dans un des domaines de compétence suivants :

Régisseur **lumière** (Licht Meister)

Régisseur **son** (Ton Meister)

Régisseur **vidéo & multimédia** (Video & Multimedia Meister)

Régisseur **scène** (Bühnen Meister)

Et éventuellement régisseur **général** (Projekt Leiter)

3. Dans le futur, un **diplôme fédéral** attestera de compétences supplémentaires dans le domaine du **management et de la sécurité**, mais ne demandera pas davantage de compétences techniques spécialisées.



Une clarification a été apportée à la distinction entre la **qualification professionnelle** et les **positions hiérarchiques** auxquelles les brevetés peuvent prétendre : les compétences demandées par les employeurs d'importance répondent au besoin de reconnaissance des spécialistes, motivés par une formation continue de qualité.

Le **catalogue des compétences** est encore en cours d'élaboration. A l'avenir, d'autres métiers pourront s'inscrire dans de nouvelles certifications nationales, par exemple :

- des formations initiales dans d'autres métiers techniques du spectacle (constructeur de décors, *rigging*)
- des brevets fédéraux pour les métiers **administratifs** du spectacle (gestion, communication, diffusion);
- des brevets fédéraux pour les métiers **artisans** du spectacle (scénographe, costumier, maquilleur, perruquier, créateur de masques, etc.);

ERGOrama

Le cadre légal

Depuis l'an 2000, une directive de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail impose à toutes les entreprises de réaliser une évaluation des risques professionnels et de mettre sur pied un système de prévention des accidents et des maladies professionnelles (directive MMST n° 6508).

artós a décidé de promouvoir la **solution ERGOrama**.
ERGOrama propose différentes prestations afin de répondre aux **devoirs de sécurité** qu'impose la directive fédérale :

Analyse des risques d'un établissement
Propositions de mesures de prévention
Formation de correspondants de sécurité (cours annuels)
Formation du personnel par des cours ERGOrama
Conseils relatifs à la sécurité et à la prévention
Documentation liée à la sécurité au travail

Le cours annuel 2013 s'est focalisé sur un sujet brûlant : en raison de la présence (parfois en masse) du public et des activités, du matériel, des outils et des matériaux utilisés, les théâtres et établissements assimilés sont des **lieux à risque en matière d'incendie et d'évacuation**. Raison pour laquelle, il est nécessaire de connaître les mesures de prévention et de lutte adéquates, mais aussi d'être en mesure d'agir en cas d'urgence. C'est pourquoi, une formation sur la sécurité incendie a été mise sur pied. Samuel Marchina, directeur technique adjoint du Théâtre de Vidy, a donné ce cours sur la «**Sécurité incendie dans les théâtres**» sur son lieu de travail avec la collaboration de Patrice Fosse d'ERGOrama.

Petithéâtre, Sion



Le DAS en gestion culturelle

Lancée en 2000 à l'instigation d'artós et mise sur pied par les Universités de Lausanne et Genève, cette formation propose une **approche interdisciplinaire** où s'entrelacent les contextes politique, économique, légal et sociologique du secteur culturel. Cette formation associe les concepts et les outils de gestion aux pratiques professionnelles et aux réalités culturelles. Elle offre un **espace interactif d'apprentissage** où l'échange d'idées et les compétences sont largement mis à contribution. Enfin, des intervenants prestigieux confèrent une plus-value inestimable à ce diplôme.

Le DAS (Diploma of Advanced Studies) en gestion culturelle englobe aussi bien la politique culturelle suisse, européenne et internationale, le droit de la propriété intellectuelle, le droit du travail et contractuel ainsi que les enjeux sociologiques de la culture. La formation enseigne une approche économique pour combiner de manière pertinente les financements privés et publics. Plusieurs modules sont également consacrés au **management culturel**.

artós, Lausanne



Chaque année, la sélection se veut plus rigoureuse : une cinquantaine de dossiers sont refusés. L'obtention du **DAS en gestion culturelle** permet souvent d'accéder à plus de responsabilités, d'améliorer ses revenus et d'accréditer ses connaissances. Preuve en est avec l'enquête effectuée lors de la septième session : 70 % des candidats sont globalement satisfaits de cette formation.

Les participants suisse-romands proviennent de diverses sources d'emplois : institutions, associations, administrations publiques, organisations

privées, industries créatives, marketing. Leurs origines professionnelles se déclinent dans les domaines artistiques essentiellement : musique, audio-visuel, théâtre, danse, musée et arts plastiques.

La huitième session a débuté en septembre 2013 avec 26 participants. Le programme de cours a été quelque peu repensé durant la pause de 2012 : la dimension académique a gagné du terrain. Comme toute formation universitaire, elle a pour mission de dispenser un savoir théorique. Néanmoins, l'ancrage dans la pratique demeure un prérequis indispensable. L'implication d'artós garantit un juste équilibre entre ces deux approches. A ce jour, l'enseignement donné se trouve à mi-parcours (se termine en 2015).

artós se félicite de participer à cet **enseignement de haut niveau** : il permet à des professionnels du milieu culturel d'étendre leurs connaissances et de se confronter aux contingences socioéconomiques, lesquelles sont de plus en plus élevées.

Le Comité directeur

- ➔ La 8ème édition est placée sous la direction des Professeurs Maia Wentland et Eric Eigenmann.
- ➔ La coordination est assurée par Ana Rodriguez.
- ➔ Le Comité est composé de 7 membres représentant les milieux académiques, artistiques et politiques : Geneviève Auroi-Jaggi, Nicole Galland, Jean-Marc Genier, Marie-Anne Jancik van Griethuysen, Nadia Keckeis, Thierry Luisier et Dominique Massard.
- ➔ Le Comité permet d'assurer la gestion et l'organisation du DAS en gestion culturelle.
- ➔ Le Comité mène des réflexions de fond afin de répondre aux besoins des acteurs du domaine culturel.

Intervenants

Plus de quarante-trois intervenants proviennent de secteurs spécifiques :

- Enseignants des Universités de Genève et de Lausanne : Facultés de droit,
- HEC, lettres, sciences sociales et politiques
- Spécialistes suisses et européens
- Représentants d'institutions publiques ou privées, suisses et étrangères
- Professionnels des secteurs culturels

Kléber-Méleau, Renens



Les formations courtes

Cours de sensibilisation à la gestion de projets culturels

Cette formation a de plus en plus de succès. **Trois sessions** ont eu lieu en 2013. Elles se sont déroulées à Lausanne (*artós*), Genève (Bureau culturel) et Martigny (salle du Vampire). Pas moins de **38 personnes** y ont participé, provenant d'horizons très divers (théâtre, danse, clown, audio-visuel, etc.). Cette formation, qui a pour but de **concevoir et piloter un projet culturel**, trouve d'année en année, un public toujours plus grand et désireux de se professionnaliser. Les chargés de cours sont des professionnels aux prises avec cette problématique ; ils en connaissent les rouages et savent ce qui fait qu'un projet aboutisse ou non. Les évaluations, effectuées à chaque fin de session, donnent un retour très positif ; *artós*, se veut à l'écoute des participants : il n'a de cesse d'améliorer son offre pour répondre à leurs attentes.



Cours du droit suisse pour le spectacle vivant

Une session a eu lieu en 2013. Elle s'est déroulée à Lausanne (*artós*) avec **15 participants**. Ce cours traite des **questions de droit liées à la culture suisse** dans le domaine du spectacle vivant. En effet, les acteurs culturels sont de plus en plus confrontés à la problématique de leurs droits : les prestations de chômage, les assurances sociales, la prévoyance professionnelle ou encore les droits d'auteur. Cependant, qui dit « droits » dit aussi « devoirs » : cette formation sensibilise et informe les participants à ce sujet.

Cours de comptabilité pour les compagnies et les associations du spectacle vivant

Deux sessions se sont déroulées à Lausanne (*artós*) et à Genève (Théâtre Saint-Gervais) : **27 personnes** y ont participé. Ce cours passe en revue les fondements essentiels d'une bonne gestion comptable. De plus, un **entretien individuel** est proposé à chaque participant : il permet de soumettre sa propre comptabilité et d'identifier les problèmes auxquels le gestionnaire est confronté. Ce cours, fait sur mesure pour les productions de compagnies indépendantes, enseigne les **bases techniques comptables** afin de répondre aux exigences des subventionneurs : justifier l'utilisation de chaque subvention fait partie du « métier ».



IV. INFORMATION

La bibliothèque

La bibliothèque des métiers du spectacle est maintenant bien installée au sein de la Manufacture, ce qui en assure **l'accessibilité quotidienne** durant les semestres académiques.

Utilisation de la bibliothèque

Afin d'évaluer la fréquentation de la bibliothèque, un système de statistiques a été mis en place dès juillet 2013 : la bibliothèque enregistre une **dizaine de prêts par mois**, en moyenne. Ceci n'inclut aucune observation en terme de fréquentation de la bibliothèque pendant et hors présence du bibliothécaire.

Le type de public qui emprunte des documents est varié : les usagers sont des techniscénistes, des compagnies de théâtre, des étudiants de la HETSR ou des chercheurs.

Les collections

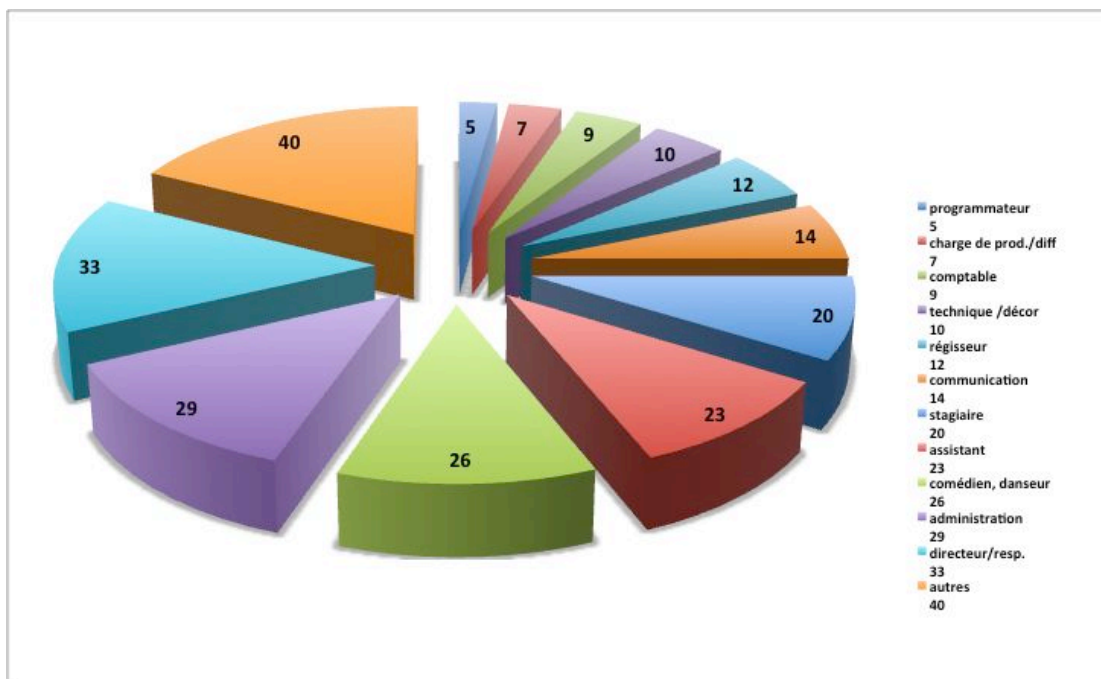
Durant les 10 premiers mois de l'année 2013, la bibliothèque a intégré **66 nouveaux documents** (+13%) dans ses collections. Parmi ceux-ci, 34 ont été commandés et 32 proviennent de donations. Ce fonds s'enrichit grâce aux travaux de mémoire du *DAS en gestion culturelle* (63) ainsi qu'à ceux du *brevet de technicien-ne du spectacle* (24). A ce jour, le fonds atteint plus de 600 documents, tous domaines confondus. De plus, le répertoire de **ressources en ligne** de la bibliothèque compte 149 références (site web, articles, etc.).

SITE WEB : www.artos-net.ch

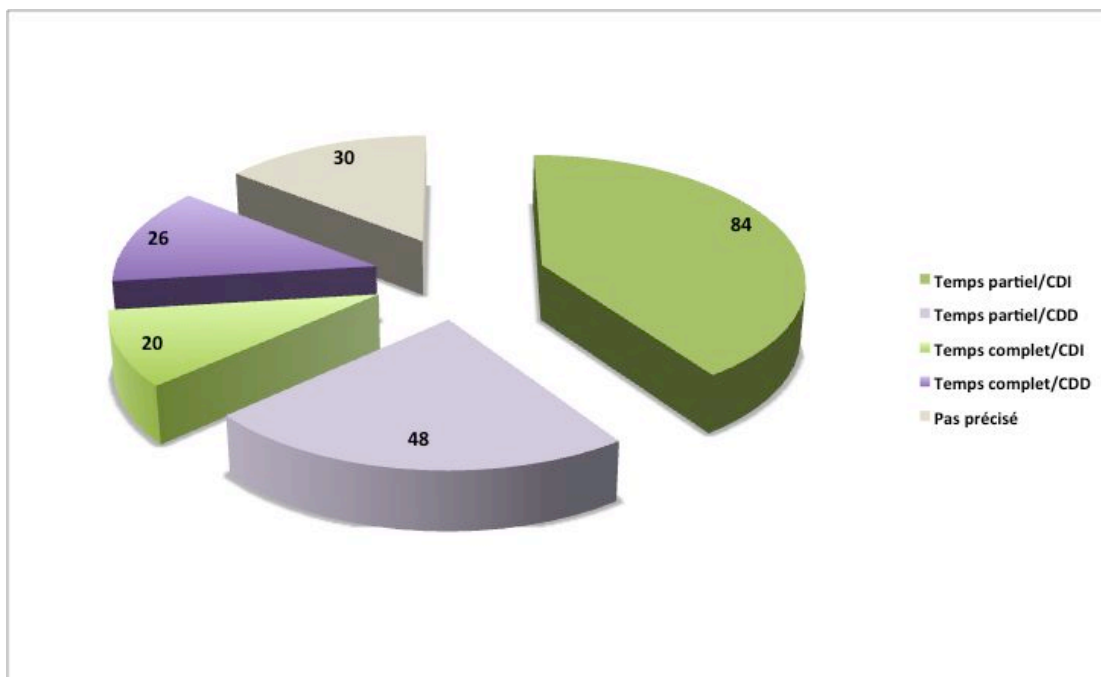
Les offres d'emplois

- La plateforme « emplois » d'artos a publié **228 offres** diffusées à plus de **1000 abonnés**.
- Les postes les plus représentés proviennent du secteur de **l'administration** (29).
- artos reçoit de nombreuses offres pour les postes de **responsables** et de **directeurs** (33) dans les secteurs de la technique, du théâtre, de la communication et de l'administration publique.
- artos prête une attention particulière à ne pas diffuser d'offres - hors convention collective de travail - (Syndicat Suisse Romand du Spectacle et Union des Théâtres Romands).
- artos ne publie pas d'offre d'emploi « déguisée » en stage.
- artos observe une croissance des contrats à **durée déterminée** avec une tendance marquée pour les **temps partiels**. Néanmoins, les contrats à durée indéterminée et à temps partiels perdurent.

Répartition des 228 offres d'emploi par secteur



Répartition des 208¹ offres d'emploi en CDD et CDI



¹ Les 20 stagiaires ne sont pas inclus.

V. FINANCES

Les recettes et les charges entre 2012 et 2013

L'introduction du CFC de techniscéniste a considérablement bouleversé le volume d'affaires d'artos.

Au niveau des recettes, une hausse de 62% est constatée, soit le montant de **CHF 181'026.-**, passant de CHF 290'050.- en 2012 à CHF 471'076.- en 2013.

Au niveau des charges, on observe une progression identique de 62 % avec le montant de **CHF 178'641.-**, passant de CHF 289'803.- en 2012 à CHF 468'444.- en 2013.

Ce volume d'affaire augmenté représente surtout une **augmentation de la charge de travail**. Les ratios d'augmentation de charges et de recettes étant identiques, il ne se dégage pas de recettes permettant d'engager de nouvelles ressources.

Les recettes 2013 :

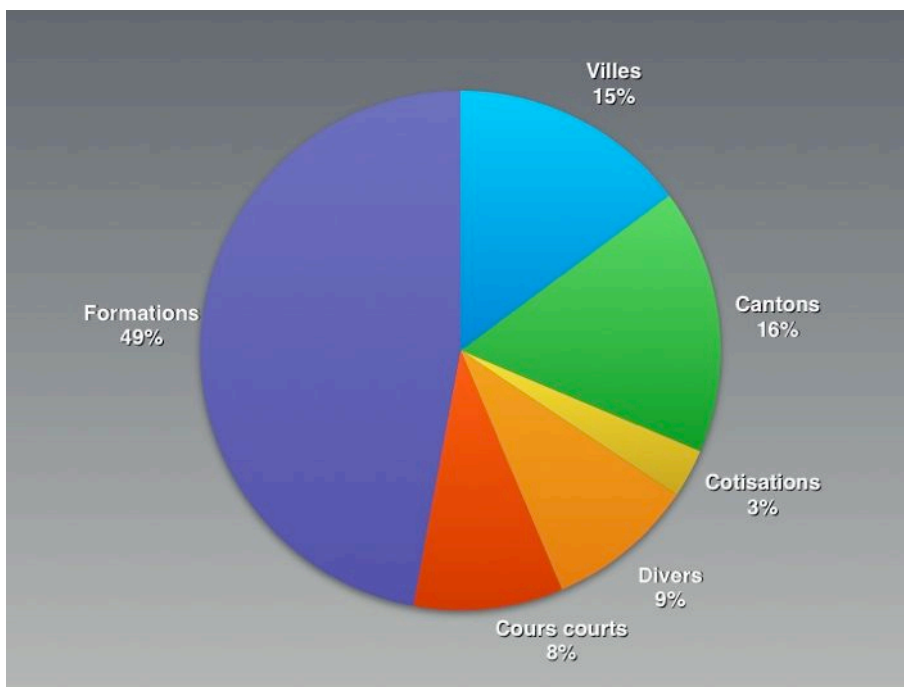
- 49% des formations CFC de techniscéniste, brevet fédéral, gestion culturelle, contributeurs
- 16% des cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel et Berne
- 15% des 19 villes et communes romandes
- 9% des sous-locations et de la refacturation des frais courants, du secrétariat ErgoRama, des annuaires
- 8% des formations courtes (sensibilisation à la gestion de projets, comptabilité et éléments de droit)
- 3% des cotisations des membres.

Les charges 2013 :

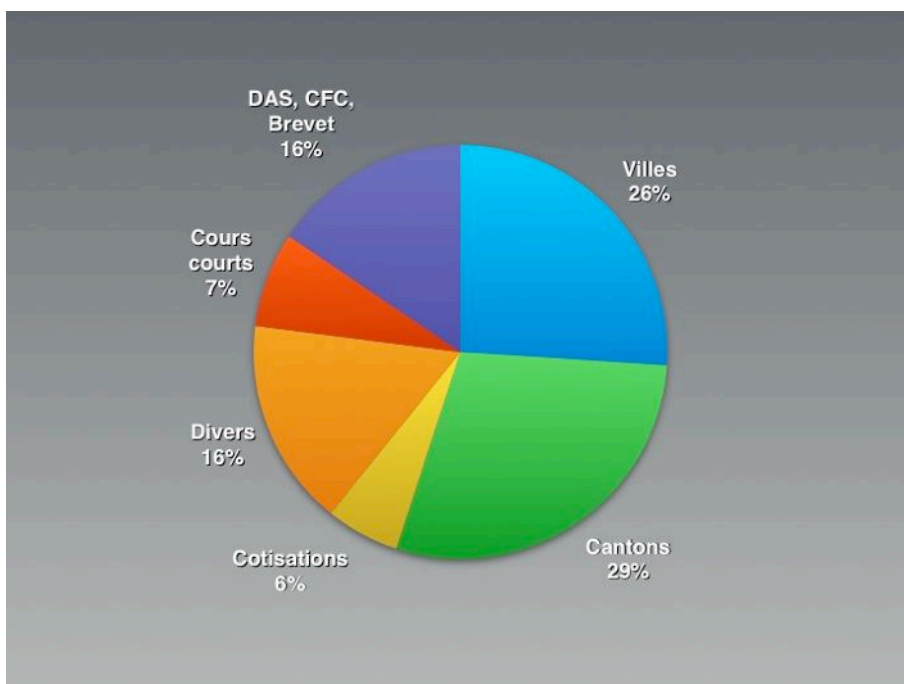
- 44% salaires bureau et mandataires organisation
- 14% exploitation
- 23% salaires des formateurs
- 11% production de matériels de cours
- 4% information sur la formation
- 4% frais

Le fait que les ressources humaines ne peuvent objectivement pas être renforcées au bureau provoque un important déséquilibre de son fonctionnement. C'est un sujet très préoccupant pour l'avenir de l'association artos. Le Comité espère que l'introduction d'une cotisation de personne morale à hauteur de plusieurs centaines de francs permettra de réduire ce déséquilibre.

Répartition des produits pour l'année 2013 exprimée en %
Total des produits : CHF 471'076.-



Répartition des produits pour l'année 2012 exprimée en %
Total des produits : CHF 290'050.-



artos association Lausanne
CHARGES

	Comptes 2012	Comptes 2013
CHARGES D'EXPLOITATION		
PERSONNEL		
Salaires du Bureau/nettoyage/délégué prof.	107'741.75	163'324.30
Charges sociales (inclus salariés formation)	14'262.32	33'015.05
Frais déplacements et de représentation	7'116.62	9'978.95
	129'120.69	206'318.30
EXPLOITATION		
Loyer rue du Grand-Pré 5	41'539.65	41'745.65
Eau, électricité, entretien des locaux	1'632.35	7'441.55
Assurances	631.90	639.30
Télécommunications et frais de ports	8'593.45	4'416.05
Frais de bureau/administration	9'736.84	9'520.33
Frais divers (bancaires, réserves)	12'983.19	890.93
	75'117.38	64'653.81
SECURITE AU TRAVAIL/ERGOrama	24'200.00	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	228'438.07	270'972.11
CHARGES FORMATION		
PERSONNEL		
Salaires intervenants formation	30'198.86	60'711.65
Honoraires intervenants indépendants	10'085.65	47'604.10
	40'284.51	108'315.75
INFORMATION		
Charges information (Site, annuaire, bibliothèque, RA)	2'562.40	14'292.20
Achats et frais de bibliothèque	1'752.96	2'303.26
	4'315.36	16'595.46
MATERIEL ENSEIGNEMENT		
Matériel, production, livres/CD	1'806.00	53'507.10
FRAIS DE FORMATION		
Brevets, directives Rigging, frais administratifs, réserve biblioth.	14'959.05	4'638.80
Location de matériel		6'013.35
Hébergements, repas apprentis en formation		8'401.30
	14'959.05	19'053.45
TOTAL CHARGES FORMATION	61'364.92	197'471.76
TOTAL EXPLOITATION ET FORMATION	289'802.99	468'443.87

artos association Lausanne
PRODUITS

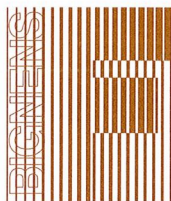
Libellé	Comptes 2012	Comptes 2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisation des membres	13'480.00	12'420.00
ErgoRama contributions des théâtres	24'200.00	
Cours formation sécurité, part. HES-S2, dons bibl., loc. salle	2'440.00	4'175.00
Loyer et charges locataires Grand-Pré	30'927.15	31'017.30
Vente d'annuaires et participations	2'416.25	648.00
Secrétariat ERGOrama	1'000.00	4'275.00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	74'463.40	52'535.30
CONTRIBUTIONS CANTONALES		
VAUD	40'000.00	40'000.00
VALAIS	7'000.00	7'000.00
FRIBOURG	6'000.00	6'000.00
GENEVE	15'000.00	15'000.00
JURA	5'000.00	5'000.00
NEUCHATEL	3'000.00	3'000.00
BERNE	2'000.00	2'000.00
TOTAL CONTRIBUTIONS CANTONALES	78'000.00	78'000.00
CONTRIBUTIONS VILLES ROMANDES		
LAUSANNE	30'000.00	30'000.00
NEUCHATEL	2'000.00	2'000.00
FRIBOURG	1'000.00	1'000.00
MONTHÉY	2'000.00	2'000.00
NYON	3'000.00	3'000.00
SION	2'000.00	2'000.00
SIERRE	1'000.00	1'000.00
VEVEY	3'000.00	3'000.00
YVERDON-LES-BAINS	3'000.00	3'000.00
MORGES	2'000.00	2'000.00
CHAUX-DE-FONDS	2'000.00	2'000.00
BULLE	1'000.00	1'000.00
RENENS	2'000.00	2'000.00
CAROUGE	3'000.00	2'850.00
MONTREUX	1'000.00	1'000.00
GENEVE	10'000.00	7'000.00
PLAN-LES-OUATES	1'000.00	1'000.00
MARTIGNY	1'000.00	1'000.00
MEYRIN	3'000.00	3'000.00
TOTAL VILLES ROMANDES	73'000.00	69'850.00

artos association Lausanne
PRODUITS

Libellé	Comptes 2012	Comptes 2013
SOUTIEN PARTENAIRES ET DONS		
Opéra de Lausanne	2'000.00	2'000.00
TOTAL SOUTIEN PARTENAIRES/DONS	2'000.00	2'000.00
AUTRES RECETTES		
Intérêts créanciers	64.83	25.78
TOTAL PRODUITS DIVERS	64.83	25.78
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	227'528.23	202'411.08
PRODUITS FORMATION		
Ecolage brevet (module d'intégration)	5'720.00	15'200.00
Formations courtes	20'050.00	35'600.00
Produits divers		4'000.00
Brevet fédéral technicien, révision		18'000.00
Cours interentreprises CFC	24'801.15	148'991.90
Contributeurs au CFC de techniscéniste		36'600.00
Refact. Repas et logement apprentis CFC		7'881.20
Vente livres/CD	638.00	
Subventionnement cantonal cours du brevet	11'311.65	
Diplôme de gestion culturelle		2'392.00
TOTAL PRODUITS FORMATION	62'520.80	268'665.10
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION ET FORMATION	290'049.03	471'076.18
Résultat d'exploitation	246.04	2'632.31

artos association Lausanne
BILANS

	Bilan au 31.12.2012	Bilan au 31.12.2013
ACTIFS		
Caisse	63.60	125.30
Postfinance		9'550.70
BCV c/c	28'024.60	32'270.00
BCV c/annuaire	4'881.65	5'173.60
BCV c/formation	27'112.25	56'555.65
BCV c/bibliothèque	7'631.30	1'986.55
LIQUIDITES	67'713.40	105'661.80
DEBITEURS	112.00	53'700.90
COMPTES CORRECTIFS		
Produits à recevoir	32'385.50	8'335.85
Charges payées d'avance	6'019.05	3'598.00
Impôt anticipé	110.48	0.00
COMPTES CORRECTIFS	38'515.03	11'933.85
TOTAL ACTIFS	106'340.43	171'296.55
PASSIFS		
Créanciers	37'091.70	99'275.51
Produits reçus d'avance	450.00	590.00
CAPITAL ETRANGER	37'541.70	99'865.51
CAPITAL PROPRE		
Capital	9'798.73	12'431.04
Réserve équipement	4'000.00	4'000.00
Réserve formation	11'000.00	11'000.00
Réserve annuaire	8'000.00	8'000.00
Réserve bibliothèque	36'000.00	36'000.00
CAPITAL PROPRE	68'798.73	71'431.04
TOTAL PASSIFS	106'340.43	171'296.55



ABC-GESTION sa
BUREAU FIDUCIAIRE E. BIGNENS

1020 RENENS 1
Case postale 651

Av. des Baumettes 11
Tél. 021 635 11 71
Fax 021 635 67 41
E-mail: info@abc-gestion.ch

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de
l'association **artos**
Rue du Grand-Pré 5
1007 Lausanne

N/réf.

26 mars 2014
Renens, le

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, et compte d'exploitation) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

ABC GESTION SA

E. BIGNENS
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

VI. COLLABORATEURS

L'association artos

LE COMITE

Président

Daniel Wicht

Membres

Michel Beuchat

Florence Favrod

Antoine Friderici

Natacha Jaquerod

Valdo Sartori (décédé le 29.12.2013)

Patrick Staub

Vérificateurs des comptes

Jean-Pierre Potvliege

Konrad Waldvogel

En décembre 2013, le comité a délégué ses compétences à un triumvirat nommé **comité exécutif**, constitué du président Georges Caille, de Florence Favrod et Antoine Friderici, membres.

LE BUREAU PERMANENT

Du 1er janvier au 31 mai 2013, le bureau permanent était composé de :
Isabelle Vuong, administratrice, engagée à 90%, depuis le 01.10.2012 (démissionnaire).
François Weber, bibliothécaire, engagé à 20%, depuis le 01.04.2010.
Léa Bergentinos, stagiaire, engagée à 100 %, du 01.02. au 30.06.2013.

Depuis le 1er juin 2013, une nouvelle équipe est mise en place :
Thomas Jäggi, secrétaire général, engagé à 80%.
Dominique Massard, administratrice, engagée à 60%.
Laurent Billeter, collaborateur administratif, engagé à 60%, dès le 22 octobre.

Les enseignants

LES INTERVENANTS DES COURS INTERENTREPRISES POUR LES TECHNISCENISTES

Gil Ceré **lumières**, chef d'entreprise, GC-tech, Reconvillier
 François Charles **médias & vidéo**, chef d'entreprise, Lumens 8, Genève
 Joël Christen **son**, chef d'entreprise, Megaphone, Aubonne
 Dominique Dardant **lumières**, éclairagiste, La Chaux-de-Fonds
 Ian Durrer **scènes**, technicien du spectacle, Carouge
 Luc Gros **son**, régisseur son, Usine à Gaz, Nyon
 François Huber **scène**, chef d'entreprise, Pro Scène, Marly
 Alain Kilar **scènes**, technicien du spectacle, Fribourg
 Andrea Luzi **son**, sonorisateur et enseignant, CFMS & HETSR, Lausanne
 Mathieu Obrist **lumières**, régisseur lumière, La Chaux-de-Fonds
 Jean-Pascal Perrier **scène**, chef d'entreprise, Scène Service, Yverdon-les-Bains
 Luc Pierson **lumières**, régisseur du théâtre Arc en Scènes, La Chaux-de-Fonds
 Daniel Schwab **scènes et son** chef d'entreprise, Backsound, Lausanne
 Xavier Thien **scènes**, technicien du spectacle, Carouge
 Pascal Wahlen **scènes**, technicien du spectacle, Cossonay
 Gabriel Wyss **son**, chef d'entreprise, Induction, Morges

LES CHARGÉS DE COURS DES FORMATIONS COURTES

Sensibilisation à la gestion de projets culturels

Barbara Giongo, chargée de production, Cie L'Alakran
 Emmanuelle Vouillamoz, administratrice, petit théâtre de Lausanne
 Isabelle Vuong, administratrice, artos

Comptabilité

John Voisard, directeur général, Arc en Scènes

Elément de droit

Patricia Beauverd, collaboratrice, SSA
 Nadia Demont, collaboratrice, Suisa
 Sandra Gerber Bugmann, responsable du service juridique, SSA
 David Junod, administrateur, Théâtre de Carouge
 Michael Kinzer, directeur, Festival de la Cité
 Nicolas Marthe, avocat indépendant
 Anne Papilloud, secrétaire générale, Syndicat Suisse Romand du Spectacle
 Nicolas Pont, juriste, Suisa

artos et les commissions

TECHNISCÉNISTE AVEC CFC

Commission fédérale pour le développement et la qualité de la formation

Gaetano Florio, SVTB-ASTT, président

Thomas Jäggi, *artos*, vice-président

Georges Hanimann, secrétaire

Jürg Gantenbein, représentant de la SVTB-ASTT

José-Luis Guil, représentant de Expo & Event

Nicoletta Gullin, SEFRI, déléguée par la Confédération

Eric Lavanchy, représentant de l'UTR

Katrin Loetscher, représentante de UTS

Claude Parrat, délégué par l'école professionnelle vaudoise HETSR

Stefan Suter, délégué par l'école professionnelle zurichoise TBZ

Peter Sutter, CSFP, délégué par les Cantons

Commission fédérale des cours interentreprises

Gaetano Florio, SVTB-ASTT

Thomas Jäggi, *artos*

Beat Suter, Com.CIE Suisse allemande

Vacant, Com.CIE Suisse romande

Commission romande des cours interentreprises

Dominique Dardant

Stephan Dumartheray

Yann Gioria

Thomas Jäggi

Alain Kilar

Andréa Luzi

Claude Parrat

Juliette Pierangelo

artos et les commissions

TECHNISCÉNISTE AVEC CFC

Commission vaudoise de qualification

Thomas Jäggi, chef expert

Matthieu Obrist, chef expert suppléant

Et les experts :

Gilbert Maire

Claude Parrat

Laurent Pierson

Jean-Pierre Potvliege

Daniel Schwab

Sébastien Vernez

Commission vaudoise de formation professionnelle pôle 5

Roland Besse, délégué cours interentreprises, médiamaticien

Jean-Baptiste Bosshard, délégué métiers, artos, TMS technique musique et spectacle

Phoebe Fracheboud, déléguée chefs experts, commission vaudoise qualification, couturière

Daniel Hug, délégué DGEP

Rudolf Kämpf, délégué métiers, Fromagerie de Cotens, industrie laitière

Jennifer Mathieu, délégué DGEP, PV

Anne Papilloud, déléguée syndicats, SSRS

Frédéric Porchet, délégué commissaires professionnels, Polydesigner, Dakkus Décoration

Heidi Schürch, déléguée enseignement professionnel, CEPV

Denis Viquerat, délégué métiers et président, Centre Patronal, Décoration, Architecte d'intérieur

artos et les commissions

BREVET FEDERAL DE TECNICIEN-NE DU SPECTACLE

Commission nationale d'assurance qualité

Michel Beuchat, directeur technique, Théâtre de Vidy à Lausanne
 Claude Farine, coordinateur de la formation, *artos*, Lausanne
 Eric Gasser, technicien du spectacle indépendant, Lausanne
 Daniel Huber, enseignant à l'école professionnelle, TBZ, Zürich
 Laurent Sandoz, président, Eclipse SA à Bienne
 Thomas Schärer, Dr W.A. Günther, Mediarent AG, Zürich
 Joachim Scholtz, Theater Basel
 Dirk Wauschkuhn, Schauspielhaus Zürich

Commission romande

Michel Beuchat
 Bruno Boyer
 Stephan Dumartheray
 Claude Farine
 Eric Gasser
 Stéphane Gattoni

SOLUTION DE SANTE-SECURITÉ AU TRAVAIL

Commission générale

Michel Caspary, POOL
 Thomas Jäggi, *artos*
 Eric Lavanchy, UTR
 Anne Papilloud, SSRS
 Rafaël Weissbrodt, ERGOrama

Commission technique

Guy Braconne, Opéra de Lausanne
 Nicolas Castanier, Comédie de Genève
 Thomas Jäggi, *artos*
 Loredano Luca, Théâtre Forum Meyrin
 Philippe Warand, scénographe indépendant
 Rafaël Weissbrodt, ERGOrama
 Nicolas Widmer, Théâtre de Vidy

VII. IMPRESSUM

Editeur de la publication

artos, association Lausanne, mars 2014

Rédaction

Georges Caille, Claude Farine, Cécile Greset, Thomas Jäggi, Dominique Massard

Corrections, rewriting et mise en pages

Deborah Kunz

Crédit photos

Arsenic, Lausanne, Johan Pricam, p. 6

artos, Lausanne, Cécile Greset, p. 11

HETSR La Manufacture, Deborah Kunz, p. 1-7-9

Kléber-Méleau, Renens, p. 3-12

Petithéâtre, Sion, Michaël Abbet, p. 10

artos remercie vivement :

Les cantons

Vaud, Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais

Les communes

Lausanne, Bulle, Carouge, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Martigny, Meyrin, Monthey, Montreux, Morges, Neuchâtel, Nyon, Plan-les-Ouates, Renens, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon-les-Bains

Son donateur ponctuel

Opéra de Lausanne

Les 177 membres d'artos...

... et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, soutiennent notre activité.

artos

**Rue du Grand-Pré 5
1007 Lausanne
www.artos-net.ch**